



Liminaire CGT au CSE Siège

9 décembre 2025



La CGT rompt son alliance avec FO

Nous avons dénoncé notre alliance avec FO, aussi bien au Siège qu'au Réseau. En effet, nous estimons que le positionnement de FO par rapport à l'extrême droite n'est pas clair, loin de là. La CGT a demandé une clarification écrite de FO qui a refusé. L'argument des statuts de FO qui impose d'être apolitique n'est pas tenable face aux dangers que représente la montée de l'extrême droite dans notre pays.

La CGT tient à rappeler un des principes moteurs de notre action syndicale, la « double besogne » : la défense des revendications immédiates et quotidiennes des travailleur·ses, alliée à un objectif plus large de transformation d'ensemble de la société.

C'est pourquoi, si notre syndicat n'affiche pas de positions politiques, le contexte politique s'impose : le RN ne respecte pas les principes républicains fondamentaux de la nation, liberté – égalité - fraternité. La transformation qu'il prône va à l'encontre de nos idéaux.

Par ailleurs, nous constatons que sur le sujet de la loi sur l'Audiovisuel Public et la mise en place d'une holding, là aussi la position de FO n'est pas claire ni tranchée.

Sur l'évolution des métiers et la polyvalence, nous ne sommes pas sur la même stratégie.

Sur ces questions présentes et à venir, fondamentales pour l'entreprise et les salarié·es, la CGT ne veut pas être bridée par une alliance de gestion des instances représentatives du personnel et se retrouver en porte-à-faux par rapport à sa stratégie dans les négociations et des prises de position de FO et certains de ses représentants non-conformes à nos valeurs.

Cette position politique vaut pour toute l'entreprise.

Au Siège, alors que les élus et délégués syndicaux CGT ont fourni un très gros travail pendant la mandature qui vient de s'achever, la démocratie sociale a parlé : FO et la CGC récoltent l'essentiel des fruits électoraux.

Ces deux syndicats sont désormais alliés, mais ils sont loin d'être majoritaires : 27,47% pour FO et 19,97% pour la CGC.

La CGT se situe en deuxième position avec 22,86% des voix.

Puis viennent la CFDT et le SNJ, respectivement à 16,10% et 13,60% des voix.

Ces résultats s'inscrivent dans le contexte d'abstention de 60% en moyenne sur les deux tours.

C'est donc bien notre responsabilité à toutes et à tous d'œuvrer dans cette mandature pour le bien et la défense des salariés.

Au CSE du Siège comme dans les Instances de Proximité, la CGT ne va pas s'engager dans une opposition systématique ou stérile. Nous sommes prêt·es à assurer notre part de travail.

Mais nous continuerons à afficher notre opposition et notre combat contre l'extrême droite.

Paris, le 9 décembre 2025